
Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 21 janvier 2014

Plus accessible et confortable : l'Exqui.City, nouveau trolleybus des tpg, a été inauguré ce matin sur la ligne 3

Les tpg ont inauguré ce matin, en présence de Luc Barthassat et des autorités politiques de la Ville du Grand-Saconnex, leur nouveau trolleybus, Exqui.City, au terminus de la ligne 3, *Gardiol*. Ce véhicule fabriqué par le constructeur belge, Van Hool, affiche un design innovant et s'habille uniquement d'orange et de blanc. Il est plus confortable et accessible aux personnes à mobilité réduite et aux familles car intégralement à plancher bas. Premier d'une série de 33 véhicules, l'Exqui.City circulera sur toutes les lignes de trolleybus du canton, 2, 3, 6, 7, 10 et 19. Les anciens trolleybus sont déclassés et repris par Van Hool.

C'était sur cette même ligne, il y a plus de 70 ans déjà, que le premier trolleybus était mis en circulation à Genève. L'Exqui.City, nouveau fleuron de la flotte de trolleybus des Transports publics genevois a été inauguré ce matin à *Gardiol*, terminus de la ligne 3, en présence de Luc Barthassat, nouveau conseiller d'Etat en charge de l'environnement, des transports et de l'agriculture, Bertrand Favre, Maire du Grand-Saconnex et Anita Frei, Présidente du Conseil d'administration des tpg. Tous trois ont souligné l'importance de l'accessibilité aux transports publics par tous ; ils accueillent ainsi ce nouveau trolleybus avec une satisfaction d'autant plus grande que l'arrivée des Exqui.City permettra d'offrir à la population, d'ici fin 2014, un parc de véhicules 100 % à plancher bas (c'est déjà le cas pour le parc d'autobus et en cours pour le parc de trams).

L'Exqui.City

L'Exqui.City est un trolleybus aux courbes (presque aéro-)dynamiques, d'un peu plus de 18 mètres de long, 2.55 mètres de large, équipé de 4 portes donnant accès à un plancher bas intégral pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite et des familles ; conçu de manière à être plus spacieux à bord, il offre un total de 127 places dont 86 debout et 41 assises.

Développé par le constructeur belge Van Hool, les spécificités techniques de ce véhicule sont sans conteste le moteur de secours (groupe de marche autonome – GMA) qui fonctionne grâce à des batteries et non au diesel ; ce qui en fait premier trolleybus 100 % exclusivement électrique de la flotte tpg. Et le « déperchage » automatique, soit sans que le conducteur ait à sortir du véhicule ; un gain de temps réel en cas de perturbation sur le réseau électrique. Autre spécificité, du côté du conducteur : le trolley est équipé d'un poste de conduite fermé, à l'image des cabines de tram. Et pour accentuer encore le design ultramoderne de sa ligne, le trolley est habillé d'une livrée orange et blanche développée spécialement pour mettre en avant son dynamisme.

Le numéro 1601 inauguré ce matin est le premier d'une série de 33 véhicules qui seront tous livrés, puis mis en circulation d'ici fin 2014 sur les 30 km que compte le réseau de trolleybus des tpg : lignes 2, 3, 6, 7, 10 et 19. Cette nouvelle série remplacera une trentaine de véhicules avec plus de 25 ans de service de ligne à leur actif ; ces trolleybus, de marque Saurer et NAW ont fait les beaux jours du trolley à Genève mais ne sont aujourd'hui plus adaptés aux besoins de mobilité actuels (fiches d'identité en annexe du présent communiqué).

Coût total du contrat d'acquisition de 33 nouveaux véhicules Exqui.City : CHF 29'417'850.-

Le trolleybus, un mode de transport respectueux de l'environnement et des populations

Plus qu'un simple nouveau véhicule, ce trolleybus marque la volonté des tpg et des autorités politiques de développer l'offre en transport public du canton dans le respect des principes du développement durable. En effet, depuis l'assemblage des tous premiers trolleybus dans les ateliers de la Jonction, en 1942, les tpg n'ont cessé de soutenir le développement de ce mode de traction.

Le trolleybus présente plusieurs avantages pour le transport urbain : son alimentation **électrique**, tout d'abord. En ce sens, l'Exqui.City est encore plus à la pointe de la technologie puisque son moteur auxiliaire de secours fonctionne grâce à des batteries électriques ; c'est la garantie de 0 % d'émissions polluantes dans l'atmosphère ! Son côté **silencieux** ensuite : le roulement sur pneumatique, couplé à l'utilisation électrique, permet d'atténuer les nuisances sonores tant pour les passagers que pour les riverains des lignes. Dans le cas particulier de l'Exqui.City, s'ajoutent encore les bénéfices du GMA sur batteries qui le rend plus silencieux en toutes occasions. Sa **puissance** et sa **souplesse** : de par les excellentes performances offertes par un moteur électrique, le trolleybus est particulièrement adapté aux parcours urbains comportant de nombreux arrêts et donc des démarrages fréquents. Enfin, bien que dépendant de lignes aériennes, la capacité de déport par rapport à l'axe de la ligne aérienne d'environ 4 mètres, lui permet d'éviter un obstacle. En cas de déviation plus importante, son système de marche autonome lui permet ainsi de circuler librement à une allure presque normale.

Van Hool SA – entreprise familiale sise à Lier-Koningshooikt – a remporté le marché le 25 juin 2012, en présentant l'offre économiquement la plus avantageuse. Celle-ci répondait parfaitement au cahier des charges publié par les tpg ; en proposant, notamment, un véhicule à deux essieux moteurs et équipé d'un GMA électrique. Le contrat d'acquisition signé avec Van Hool prévoit, par ailleurs, la reprise des anciens trolleybus Saurer et NAW qui seront déclassés au fur et à mesure par les tpg.

Isabel Pereira, attachée de presse
T +41 22 308 35 29, pereira.i@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les quatre ans avec l'État de Genève.